

Dijon , le 26 juin 2020

AUDIO CONFERENCE CHSCT DU 23/06/2020

Participants à la conférence :

Directions : DRFIP 21 + Directions Interrégionale (DI) et Régionale Douanes (DR) + INSEE / Inspecteur Sécurité et Santé au Travail (ISST) / Assistant de Prévention (AP) DRFIP 21 / Représentants du Personnel CFTC, Solidaires, CFTD, CGT / Assistante sociale DRFIP 21.

La prise de notes est effectuée par deux auditrices de la DRFIP 21.

Trois organisations syndicales (CFTC, Solidaires, CGT) assurent le secrétariat de la séance.

L'ordre du jour de la séance est modifié comme suit, en raison des impératifs de service des participants :

1/ Registre Santé, Sécurité au Travail, fiches de signalement, fiches accidents :

Une armoire séchante pour les vêtements des collègues douaniers de la Brigade de Surveillance de Dijon, sera financée par les Crédits du CHSCT 21. **La CFTC a validé l'achat.**

Un collègue de l'accueil qui s'est fait bousculer dernièrement par un usager dans le hall de la Boudronnée, a mis en évidence que la réception physique est de plus en plus difficile, dans ce contexte tendu malgré la présence de deux vigiles. Les Organisations Syndicales (OS) ne cessent de répéter à chaque séance, à la DRFIP 21, de la dangerosité de la mission accueil. Après de nombreux échanges, la Direction locale transmettra une lettre de mise en garde circonstancié au contribuable violent.

6/ Point de situation sur les formations du CHSCT programmées en 2020 :

En raison de la COVID-19, de nombreuses formations n'ont pas eu lieu.

Une formation de conduite Centaure de deux journées sera reprogrammée les 15 et 16 Octobre 2020 ; en effet de nombreux collègues utilisant fréquemment leurs véhicules sont demandeurs.

Les formations « mal de dos » et « habilitation électrique » seront reconduites durant le dernier trimestre 2020. Les collègues intéressés devront se réinscrire.

9/ Proposition de dépense sur le budget du CHSCT :

Le Secrétariat Général du Ministère Economique préconise uniquement des achats contre la pandémie.

Durant cette semaine de chaleur et autre à venir, **la CFTC indique que des achats seront nécessaires pour atténuer cette période chaude voire de canicule.**

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) rappelle l'usage du ventilateur en bureau individuel uniquement. La climatisation n'est pas autorisée collectivement.

Les OS réitèrent leurs demandes d'aménager les horaires de travail (débuter plus tôt la journée, réduire la pause méridienne), de fermer la réception physique lors des après-midis et de pratiquer le télétravail lors de phase de forte chaleur. La DRFIP 21 réfléchit à ces propositions et attend les directives du ministère.

Compte tenu que le CHSCT 21 ne peut effectuer aucun achat de ventilateur ou de climatiseur suite aux consignes ministérielles, les quatre Directions locales se sont engagées à réaliser elles-mêmes les acquisitions en question.

Les 2 brumisateurs commandés par agent, seront bientôt disponibles.

L'intersyndicale a autorisé l'achat de Blocs Autonomes Electriques de Secours (BAES) pour l'INSEE.

8/ Présentation du plan de prévention et de gestion de la co-activité relatif aux travaux d'encapsulage et de protection d'un conduit amianté :

L'opération mineure dans un bâtiment douanier s'est déroulée dans de bonnes conditions.

2/ Point de situation crise sanitaire liée au COVID-19. Mise à jour COVID dans le DUERP :

INSEE :

Aucune suspicion de COVID 19.

40-50 % des effectifs ont repris le travail. Les agents sont limités à 3 jours de télétravail par semaine.

De nouvelles directives interviendront pour les congés estivaux.

Les fontaines à eau ont été remises en service.

Douanes :

-Direction Régionale : 60 % des agents sont en présentiel, 16 % en télétravail, 4 % en Autorisation Absence pour garde d'enfants et personnes fragiles, le reste en congés + maladie.

Le DUERP COVID 19 sera annexé au DUERP PAP.

Le gel hydroalcoolique, les masques sont en grande quantité, de nouveaux gants ont été livrés pour les agents des Brigades de Surveillance. Il y a eu une petite pénurie de lingettes.

-Direction et Recette Interrégionale : 50 % des agents en présentiel, un agent par bureau, rotation.

DRFIP 21 :

Possible relâchement pour les gestes barrières.

Le taux de présentiel est inférieur de 4-5 points à la moyenne nationale, alors que le télétravail est supérieur de 6 points.

Une réflexion devra être engagée sur le retour des télétravailleurs (distances de sécurité, ...)

Le nombre de garde d'enfant a fortement diminué.

Il y a eu en tout 20 suspicions de COVID-19 durant le trimestre écoulé (cas testés positifs + cas contacts).

Le gel hydroalcoolique, les lingettes sont en quantité satisfaisante.

Les deux vigiles de la Boudronnée sont en place jusqu'au vendredi 10 Juillet 2020. Un vigile sera là en Août puis un deuxième du 17 au 15 septembre 2020.

Les services de la logistique installeront d'autre protection en plexiglas dans les marguerites des open space.

La CFTC a demandé également un vigile à la Boudronnée durant l'échéance de la TH, afin d'anticiper les problèmes d'incivilité des contribuables, tout en sachant pertinemment que la fréquence diminuera durant ce moment.

La Direction n'a manifestement pas pris en compte notre demande. **Nous la renouvelerons.**

Les collègues en situation de fragilité continueront de faire du télétravail si cela est confirmé par le médecin de prévention.

La mise à jour COVID-19 dans le DUERP sera réalisée lors du Groupe de Travail associant les OS et la Direction.

Le risque est répertorié MAINTENANT dans la documentation de cette plénière.

3/ Point pour la douane sur la présentation des risques liés aux ambiances thermiques chaudes en période de COVID-19 :

Le Secrétariat Général du ministère préconise la remise en fonction des fontaines à eau et des fours micro-ondes, en respectant bien le lavage des mains et les règles de distanciation physique.

Pour la DRFIP 21, l'opération de désinfection des points contacts expirera le 30 Juin 2020.

ONET ne sera plus le prestataire de ménages à compter du 1^{er} Juillet, son remplaçant sera ELIOR Nettoyage. On espère que le travail sera fait plus sérieusement.

L'état d'urgence sanitaire expire le 10 Juillet. A compter de cette date, un protocole sera travaillé pour la prise en compte du télétravail lors d'une période caniculaire (aménagement des horaires, modification des plages fixes et horaires variables, diminution de la pause méridienne).

La DRFIP 21 fera remonter toutes ces interrogations à la Centrale (contraintes techniques avec Sirhius et réglementaires).

5/ Installation immobilière du SIE Dijon, du PRS, du Pôle CE et du Pôle d'Évaluation Domaniale :

Le regroupement des équipes du SIE Dijon implique une redistribution des surfaces du 3^{ème} étage de la Boudronnée.

Cette opération nécessite l'installation temporaire des évaluateurs et de la responsable de la division de l'évaluation domaniale dans les locaux de la rue Jean Renaud au 4^{ème} étage actuellement vacants.

Les opérations immobilières qui devraient s'étaler sur 3 à 4 mois, seront exécutées à partir de septembre (le Pôle d'Évaluation Domaniale sera déplacé début juillet).

Une partie des sols du 3^{ème} étage sera renouvelé pour le SIE et le PRS (financement de l'administration centrale).

La CFTC a demandé que les agents soient tenus informés du calendrier précis des travaux de réinstallation afin de gêner le moins possible leurs activités. La DRFIP 21 s'est engagée à le faire rapidement.

L'intersyndicale s'est abstenue unanimement

7/ Bilan des exercices d'évacuation incendie dans les services durant la crise sanitaire :

Les exercices de la douane se sont bien passés.

La DRFIP 21 fera un exercice à la rentrée.

La prochaine plénière du CHSCT aura lieu le 15 Septembre 2020.

Bonne lecture.

Christophe RECOUVREUX et Céline GUILLAUMIN, Titulaire et suppléante CFTC DRFiP 21

S'informer, c'est déjà agir.

Contact : syndicat-national@cftc-dgfip.fr